

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; GAREL Pierre-Marie ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; *RAFFIN Karine (suppléante)* ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky ; ECHEVEST Yannick à Marie-Françoise LE FOLL ; GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOETE Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CLEC'H Vincent ; GAUTIER Guy ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FLOC'H Éric ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	59
Procurations	14
Votants	75
Absents	15

DEL2023-12-243

RESTRUCTURATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE PONT-EZER A PLOUISY - DEMANDE DE SUBVENTIONS

La station d'épuration de Pont-Ezer, de type boue activée et d'une capacité de 22 000 EH, reçoit les eaux usées urbaines de Guingamp, Grâce, Ploumagoar, Pabu-Sud, Saint-Agathon et Plouisy.

L'Agglomération a engagé une étude pour la réhabilitation de la station d'épuration afin de répondre aux problématiques rencontrées :

- Nécessité de réduire les concentrations et les flux au rejet, rendue nécessaire par le nouvel arrêté d'autorisation,
- Surcharge hydraulique en période hivernale (se traduisant par des surverses d'effluents en cours de traitement),
- Vétusté des locaux et des ouvrages.

A la suite de cette étude, l'Agglomération s'est prononcée sur la construction d'une nouvelle station d'épuration qui sera construite sur le site existant ainsi qu'à proximité (sur le terrain de l'ancienne déchetterie).

Cette opération est lancée sous la forme d'un marché de conception/réalisation, qui est en cours de négociation. Cet équipement peut rentrer dans les critères d'éligibilité de la DETR, au titre de l'assainissement des eaux usées, dans la limite 50% de financement public. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

charges	Montant (HT)	Produits	Montant (HT)	%
AMO	213 321	Agence de l'eau	7 000 000	44%
Etudes	39 431			
Contrôle technique	19 940	DETR 2024	500 000	3%
Coordination SPS	19 950			
Travaux				
Prestations générales	1 565 000			
Filière eau	6 185 000			
Filière Boues	1 030 000			
Filière odeurs	195 000			
poste généraux	6 670 000	Autofinancement	8 437 642	53%
TOTAL	15 937 642	TOTAL	15 937 642	100%

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Valide le plan de financement du projet de restructuration de la station de traitement des eaux usées de Pont-Ezer à Plouisy, tel que présenté ci-dessus ;
- Demande à bénéficier des aides au titre des crédits de la DETR 2024, et de tout autre financement éligible ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds sollicités ;
- Autorise le Président ou son représentant à mener toutes les démarches nécessaires pour le lancement de cette opération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU